



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

Service Agriculture et du Développement Rural  
Affaire suivie par : Guillaume FENAT  
Secrétariat de la CDPENAF  
Tél : 01 60 56 73 00  
Mél : [ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr)

Vaux-le-Pénil, le 18 octobre 2021

**DDT 77/STAC  
Unité Instruction et Conseil ADS  
MEAUX  
A l'attention de  
M. Adolphe DICANOT**

## **AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)**

Par courrier, réceptionné le 24 septembre 2021, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur la demande de permis de construire n° 077 104 21 00001, déposée par la SAS CHAMPS D'ÉNERGIE, représentée par M. François SAUSSIER, pour la construction d'une unité de méthanisation agricole sur le territoire de la commune de Châtres.

La commission s'est réunie le jeudi 14 octobre 2021 pour examiner ce Permis de Construire, qui a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF.

Le méthaniseur est exploité par une société composée d'exploitants agricoles et l'installation utilisera plus de 50% de matières premières issues de l'agriculture. Ce méthaniseur est donc reconnu comme une activité agricole conformément à l'article 59 de la loi n°2010-874 du 27 juillet 2010 portant modernisation de l'agriculture et de la pêche. Son implantation en zone A du PLU est donc possible.

***La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers à cette demande de permis de construire. Ce méthaniseur est reconnu comme une activité agricole.***

***Toutefois, au vu des caractéristiques géologiques du site d'implantation et de sa situation dans le périmètre du SAGE de l'Yerres, il conviendra de réaliser une étude d'identification de zones humides (comportant deux ou trois zonages pédologiques.)***

**Par ailleurs, la CDPENAF apprécie la réalisation d'une étude d'intégration paysagère.**

DDT de Seine-et-Marne  
288, avenue Georges Clemenceau  
Parc d'activités  
77000 Vaux-le-Pénil

Le directeur adjoint  
  
Jean-Pascal BEZY